SAINT-MANDÉ

CRESCO ET FLORESCO

LE PASSEPORT DE L'ÉCO-CITOYEN

Une édition Grandparisdurable

SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES VEGECOL

Soucieux de contribuer à la transition écologique des territoires sur lesquels nous sommes implantés, Colas développe des solutions environnementales tels que le **Vegecol**.

Ainsi **Vegecol** est un enrobé clair présentant une empreinte carbone réduite d'au moins 70% par rapport à un enrobé clair traditionnel. Majoritairement végétal celui-ci s'inscrit pleinement dans le cadre de l'engagement bas carbone du groupe Colas.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
pavillons@colas.com

colas.com

COLAS
WE OPEN THE WAY

SOMMAIRE

6 L'eau
12 Les déplacements
16 L'alimentation
22 À la maison
28 Les déchets
33 Les nouvelles technologies
36 Au jardin
41 L'électricité
46 Le plastique
52 Au travail

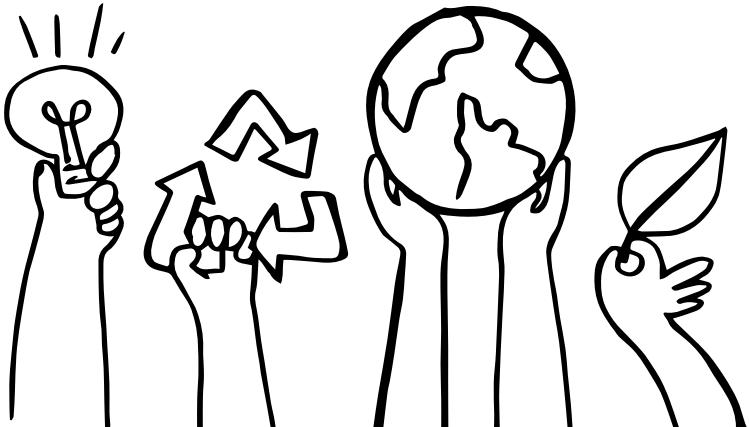

ÉDITO

Chères Saint-Mandéennes, chers Saint-Mandéens,

Je suis très heureux de vous présenter le passeport Éco-citoyen, un outil qui reflète notre engagement commun en faveur d'un avenir plus durable, solidaire et respectueux de notre environnement.

Aujourd'hui, les défis écologiques sont plus que jamais au cœur des préoccupations des citoyens et des élus locaux. À Saint-Mandé, nous avons la conviction que chaque geste compte. Que ce soit dans nos habitudes de consommation, nos modes de déplacement ou notre gestion des ressources, chacun d'entre nous peut agir pour préserver la planète et améliorer notre cadre de vie.

Le passeport Éco-citoyen a été réalisé pour vous accompagner dans cette démarche. Il s'agit d'un véritable guide pratique pour adopter des actions concrètes et responsables au quotidien. Plus qu'un simple outil, il est le reflet de notre ambition collective : construire une ville durable dans le respect de notre environnement.

Avec ce passeport, nous souhaitons également encourager l'engagement citoyen. Chacune de ces actions est essentielle pour que Saint-Mandé reste un modèle de ville innovante, où le développement durable est au cœur de nos politiques publiques.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la mise en place de ce passeport. Ensemble, nous faisons le pari d'une ville plus verte, plus solidaire et plus résiliente. Un avenir que nous souhaitons bâtir avec vous, pour vous, et pour les générations à venir.

Julien Weil
Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

MUSÉUM NAL HIST NATURELLE

mnhn.fr

PORTONS LA VOIX DE LA NATURE

Écoutez

Pour que nature vive

Des podcasts incarnés par des scientifiques pour comprendre le vivant.
Série spéciale Océan, à retrouver sur toutes les plateformes d'écoute.

Agissez

pour la recherche

Vous avez envie d'agir pour la planète ?
Le Muséum s'engage et vous donne les moyens de le faire à ses côtés.
Participez à nos programmes de sciences participatives :
oiseaux, plantes, insectes pollinisateurs, escargots...
À vous de jouer sur vigie-nature.fr

Visitez

le Parc zoologique de Paris

Un voyage au cœur de la biodiversité dans ce site du Muséum,
à la rencontre de plus de 3 000 animaux du monde entier.

L'EAU

"L'eau est le sang de la terre, le support de toute vie"

Viktor Schauberger.

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau potable est une ressource précieuse qui se raréfie sur la terre. Ceci est notamment dû à une trop forte consommation d'eau liée aux activités humaines. Il est donc primordial de préserver cette ressource indispensable à la vie humaine et chacun à son échelle peut, par des gestes simples, y contribuer.

En effet, bien que l'eau recouvre 72 % de la surface du globe, 97 % de cette eau est de l'eau salée. L'ensemble des eaux douces représente donc 3 % du volume global. Dans ce faible pourcentage, les glaces et les neiges permanentes représentent 2,1 % et l'eau douce disponible 0,7 % (la moitié provenant d'eaux souterraines).

Près de 3 milliards d'êtres humains seront touchés par la pénurie d'eau d'ici à 2025 d'après le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

La réduction de notre consommation en eau représente un véritable enjeu aussi bien pour notre planète que pour la population.

De plus, l'augmentation de la population mondiale a fait multiplier les prélèvements d'eau par plus de sept entre 1990 et 1995.

PAR EXEMPLE

- 500 L d'eau = 1 kg de papier
- 40 à 60 L d'eau = 1 kg de carton
- 7000 à 10 000 L d'eau = 1 jean
- 72 L d'eau = 1 L de cola
- 50 L d'eau = 1 kg de viande bovine
- 2 L d'eau = 1 bouteille d'eau (y compris l'eau nécessaire à la fabrication de l'emballage plastique).

Remarques :

- *Selon la Maison de la Consommation et de l'Environnement (un regroupement d'associations de consommateurs), l'eau en bouteille coûte environ 120 fois plus cher que l'eau du robinet : en moyenne 1,87 €/ an/ personne pour l'eau du robinet contre 240 € pour l'eau en bouteilles.*

- *Aujourd'hui, il existe de nombreux mécanismes de filtrage pour notre eau du robinet tels que les carafes filtrantes, le filtre sur le robinet, le filtre à osmose inverse ou encore le filtre céramique.*

De plus, réduire sa consommation en eau représente un réel enjeu financier pour la population. Le coût de l'eau potable ne cesse d'augmenter et cela est notamment dû aux difficultés de retraitement et d'évacuations des eaux usées.

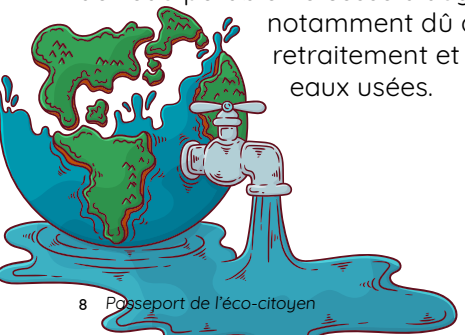

LA VILLE S'ENGAGE

- La Mairie a inscrit la désimperméabilisation des sols pour la bonne gestion de l'eau dans les programmations de projets et lancé une réflexion sur l'existant.
- Création de deux cours oasis en maternelle et en élémentaire à l'école Paul Bert en 2022.
- Passage à la pleine terre systématique dans les travaux de réfection de la voirie pour les espaces verts.
- Mise en place d'une prairie fleurie de 500 m² au cimetière sud. Cette transition vers un fleurissement durable et mellifère favorise la biodiversité, est moins gourmande en eau et est plus respectueuse du cycle de vie des plantes.
- Utilisation de solutions techniques pour consommer moins d'eau tout en continuant de nettoyer l'espace public.

ÉCO-GESTES

SALLE DE BAIN

- ☐ Je prends une douche plutôt qu'un bain.
- ☐ Je réduis mon temps passé sous la douche à 5 minutes maximum.
- ☐ J'installe des économiseurs d'eau en sortie de chaque robinet = 50 % d'économie.
- ☐ J'évite de faire couler l'eau inutilement.

ÉQUIPEMENTS

- ☐ Je fais tourner mon lave-vaisselle rempli plutôt que de laver à la main.
- ☐ J'utilise un lave-linge de classe A+++ ou A++

JARDIN

- ☐ Je récupère l'eau de pluie pour arroser mon jardin/ potager.
- ☐ J'installe un système d'arrosage goutte à goutte et j'arrose mon jardin le soir.

ALIMENTATION

- ☐ Je réduis ma consommation de viande.
- ☐ Je bois l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille.
- ☐ Je récupère l'eau de cuisson pour arroser les plantes.

LES DÉPLACEMENTS

Adapter sa mobilité en privilégiant le partage et les modes de déplacement doux

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?
Un français parcourt en moyenne 400 km par semaine, ce qui équivaut à la distance Paris-Nantes.

En effet, nous nous déplaçons de plus en plus pour aller faire nos courses, travailler, récupérer nos enfants à l'école ou encore partir en vacances mais ces trajets bien qu'anodins ne sont pas sans conséquences pour notre environnement :

- 26 % des émissions de gaz à effet de serre sont produits par les transports,
- 94 % par le transport routier,
- 3 % l'aérien,
- 2 % le fluvial,
- 1 % du ferroviaire.

Ainsi, nos déplacements contribuent au réchauffement climatique mais ont aussi un impact sur la qualité de l'air et sur le bien-être des habitants à cause des nuisances sonores.

Vous pouvez vous rendre sur le site https://ecolab.ademe.fr/transport afin d'évaluer votre impact carbone pour tous vos trajets.

Parmi les moyens de transports précités, la voiture est celui qui émet le plus de dioxyde de carbone.
Au 1er janvier 2020, 39 millions de véhicules circulaient sur les routes françaises, soit presque 20 millions de véhicules de plus depuis 1980.

Une voiture transporte en moyenne 1,25 personne par déplacement. Plus concrètement, cela veut dire que la plupart des personnes sont seules dans leur voiture.

De plus, près de la moitié des trajets en voiture font moins de 3 km. Distance qui, quand le contexte le permet, peut être facilement parcourue grâce à d'autres moyens de transport moins polluants tels que le vélo ou encore le bus etc...

LA VILLE S'ENGAGE

• Mise en place d'une aide destinée aux agents municipaux et aux administrés pour l'achat d'un vélo à assistance électrique entre 2015 et 2020.

• Mise en place d'une zone 30 depuis 2020 sur toute la ville (hors voies départementales).

• La commune est inscrite dans la Zone à Faible Emission de la Métropole du Grand Paris depuis le 25 mai 2021.

• 5 stations Vélib' sont présentes sur le territoire. Il y a 362 places de stationnement vélo à Saint-Mandé.

• Installation de 20 points de charge depuis janvier 2023 pour les véhicules électriques en partenariat avec le SIPPEREC.

ÉCO-GESTES

TRANSPORTS ALTERNATIFS

- ☐ Je favorise les transports en commun.
- ☐ Je privilégie la marche ou le vélo lorsque la distance le permet.
- ☐ Je propose du covoiturage à mes collègues ou je recherche des covoitureurs.

CONDUITE

- ☐ Je réduis ma vitesse de 10 km/h sur l'autoroute.
- ☐ J'adopte une éco-conduite.
- ☐ Je coupe le moteur à un feu tricolore.

DÉPLACEMENTS LONGUES DISTANCES

- ☐ Je prends le train plutôt que l'avion.
- ☐ Je réduis le poids de mes bagages.

ALIMENTATION

"Dis moi ce que tu manges
et je te dirai qui tu es"
G.K Chesterton.

JE M'INFORME

La population ne cesse d'augmenter et les prévisions montrent que nous serons 9,5 milliards d'habitants dont 70 % dans les villes en 2050.

Cette croissance démographique importante induit une forte augmentation de la demande alimentaire.

Par ailleurs, la production alimentaire pose de plus en plus de problèmes environnementaux dont la dégradation des sols, la pollution des milieux, les déchets, la destruction de la biodiversité et l'émission de gaz à effet de serre (responsables du réchauffement climatique) en sont les conséquences.

Aujourd'hui de nouveaux modes d'agriculture plus respectueux de l'environnement ont vu le jour. L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevages soucieux du respect des équilibres naturels.

L'agroécologie va plus loin que l'agriculture biologique. En plus de techniques comme le compostage, l'agroécologie recherche une complémentarité entre les espèces, les cultures, etc. Elle vise aussi à intégrer dans sa pratique l'ensemble des paramètres de gestion écologique de l'espace cultivé en prenant en compte, entre autres, l'utilisation de l'eau, la lutte contre l'érosion des sols, ou encore la mise en place de haies.

La permaculture quant à elle est une forme d'agriculture qui vise à s'inspirer de la nature pour développer des

systèmes agricoles en synergie, basés sur la diversité des cultures, leur résilience et leur productivité naturelle.

Ces modes d'agriculture dits "responsables" peuvent être pratiqués par des agriculteurs mais aussi par vous, que ce soit dans vos jardins privatifs/ collectifs ou vos balcons.

L'agriculture s'inscrit dans un écosystème à part entière dont l'apiculture (élevage d'abeilles) a de forts impacts. Selon une étude conjointe de l'INRA et du CNRS, 35 % de la production mondiale de nourriture est directement dépendante des insectes pollinisateurs. Il est donc primordial de préserver ces espèces ainsi que leur habitat en adoptant des pratiques agricoles soucieuses de la biodiversité et des milieux naturels.

LA VILLE S'ENGAGE

• Intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires et mise en place de circuit-court.

• Passage de cinq à quatre composants sur les plateaux repas.

• Utilisation d'un « gâchimètre » dans les écoles pour sensibiliser les enfants.

• Renforcement de la part du bio : 80% de produits bio prévus dans les cantines scolaires.

ÉCO-GESTES

ACHAT ALIMENTAIRES RESPONSABLES

- ☐ Je fais une liste de courses.
- ☐ Je privilégie l'achat auprès de producteurs locaux.

CONSOMMATION DES ALIMENTS

- ☐ Je baisse ma consommation de viande.
- ☐ Je consomme des aliments issus de l'agriculture biologique.
- ☐ Je consomme des fruits et légumes régionaux et de saison.

JE CULTIVE MON POTAGER

- ☐ Je fais mon propre potager "durable" en mettant en pratique la permaculture.

AU SERVICE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
En isolant mon logement, je réduis de 20% mes consommations, donc mes dépenses en énergie.

VALORISATION DU LOGEMENT
La mise aux normes énergétique est devenue incontournable pour un futur acquéreur. Vous valorisez donc votre logement pour l'avenir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE
En respectant le cycle de la transition énergétique, vous devenez un acteur impliqué du développement durable puisque votre consommation d'énergie diminue.. pour le bien de tous !

EXILENCE,
VOTRE PARTENAIRE
EN ISOLATION THERMIQUE

Parce qu'il est important de faire confiance au prestataire qui rénovera votre logement, Exilence se fait fort d'être doté de toutes les certifications et garanties nécessaires pour assurer à ses clients confort et sérennité.

59 bis Avenue du Général de Gaulle, 94160 SAINT MANDE | contact@exilence.fr | Tél : 01.80.91.55.91

WWW.EXILENCE.FR

À LA MAISON

Réduire les dépenses énergétiques de son logement

JE M'INFORME

Les ménages consomment près de la moitié de l'énergie produite en France. Nous avons besoin de cette énergie pour nous chauffer, nous éclairer, nous laver, cuisiner, et faire fonctionner nos appareils électriques.

Il faut savoir que le chauffage représente 66% des consommations énergétiques d'un foyer selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Les systèmes utilisant les énergies renouvelables sont performants, souvent plus économiques et toujours plus écologiques.

Par ailleurs, chaque foyer possède en moyenne près d'une centaine d'appareils électriques ou électroniques (ordinateurs, téléviseurs, électroménager, lampes, etc.). Chaque année notre consommation en électricité ne cesse d'augmenter.

Toujours selon l'ADEME, la répartition des usages de l'électricité par les ménages en France est la suivante :

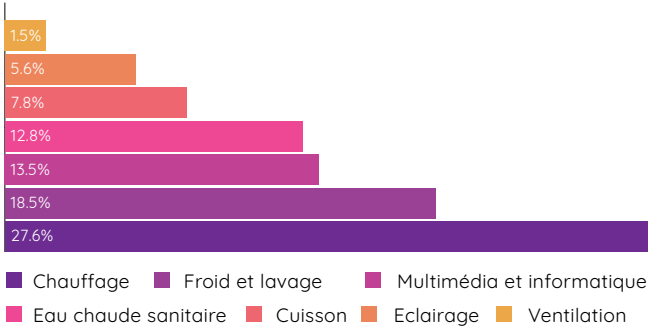

De plus, notons que selon l'Agence nationale de l'Habitat, la France recense plus de 4,8 millions de passoires thermiques, soit une habitation sur quatre. Une passoire thermique est par définition une habitation énergivore, incapable par manque ou mauvaise isolation de retenir la chaleur à l'intérieur.

LA VILLE S'ENGAGE

• La Ville vous informe notamment au travers d'évènements comme la venue de la maison éco2nome de l'ALEC MVE en Mairie.

• La Ville relaie aussi toutes les informations concernant les visites énergies organisées par le Département. Ce dispositif a pour objectifs d'aider les foyers val-de-marnais à faire des économies d'énergie pour préserver la planète, minimiser les frais liés aux dépenses énergétiques et améliorer le confort de l'habitat. Aucun engagement à réaliser des travaux ou à effectuer des dépenses supplémentaires n'est nécessaire de la part de la personne demandeuse.

ÉCO-GESTES

CHAUFFAGE

- ☐ Je chauffe mon logement à 19°C au lieu de 20°C.
- ☐ En hiver, je n'utilise pas mon lave-vaisselle/ lave-linge et sèche-linge entre 17 et 20 heures.
- ☐ Je baisse la température de mon chauffage lorsque je m'absente pour quelques jours.
- ☐ Je règle la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C plutôt qu'à 70°C.
- ☐ J'entretiens ou je fais entretenir ma chaudière et autres appareils de chauffage.
- ☐ J'utilise en priorité l'eau froide à l'eau chaude.
- ☐ Je renforce l'isolation de ma maison.
- ☐ J'installe un système de régulation/ programmation de mon système de chauffage.
- ☐ Je change ma chaudière pour une chaudière au rendement plus viable ou aux énergies renouvelables.

DANS MA CUISINE

- ☐ J'installe une plaque à induction.
- ☐ Lorsque je fais à manger, je couvre ma casserole et/ ou ma poêle.
- ☐ Je pense à fermer la porte du frigo après son utilisation.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

- ☐ Je m'engage à éteindre les lumières lorsque je quitte une pièce et favorise la lumière du jour.
- ☐ Je change mes ampoules pour des LEDs et/ ou lampes fluocompactes.
- ☐ Je favorise l'achat d'appareils électroniques plus efficaces et moins énergivores.
- ☐ Je débranche les appareils électroniques que je n'utilise pas.

AVR INGÉNIERIE
Bureau d'Études Techniques VRD

L'INGÉNIERIE DE PROXIMITÉ

Améliorer le cadre de vie

Réussir ensemble

Concevoir durable

AVR INGENIERIE assiste les maitres d'ouvrage et assure la maitrise d'œuvre en matière d'aménagement de l'espace public, d'assainissement et d' ouvrages d'art. Si nos métiers vous intéressent n'hésitez pas à envoyer vos CV à

contact@avr-ing.fr

LES DÉCHETS

Réduire ses déchets, trier et composter

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un Français produit en moyenne 354 kg d'ordures ménagères selon l'ADEME.

De 1960 à 2002, la production annuelle d'ordures ménagères en provenance stricte des ménages français avait doublé pour atteindre 359 kg par habitant et par an, en 2002. Cependant, depuis 2007, on observe une réduction des déchets produits par habitant de 4,6% grâce notamment à la prévention, à la réutilisation, au réemploi, à la répartition et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Une des principales causes de la pollution est l'existence de décharges. Le tassement des déchets provoque également la fermentation de biodéchets dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz à un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO_2.

De plus, l'une des méthodes la plus fréquente pour détruire ces déchets est l'incinération. Mais cette activité contribue également à la pollution de l'air atmosphérique.

De nouvelles méthodes de traitement des déchets

permettent de réduire cette pollution atmosphérique. C'est le cas de la méthanisation des biodéchets*. La méthanisation est un processus de décomposition de déchets organiques par des bactéries qui agissent en l'absence d'air. Ce procédé de fermentation permet de générer une énergie renouvelable, le biogaz.

De plus, la pollution atmosphérique n'est pas la seule conséquence engendrée par nos déchets. En effet, les déchets sont la principale cause de pollution de nos mers et océans.

Chaque année, 8,8 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent dans les océans, menaçant la faune marine et la santé humaine.

LA VILLE S'ENGAGE

• La Mairie favorise le réemploi et la réparation des objets tout en valorisant la réduction des déchets.

• Accompagnement et soutien financier à la création d'une recyclerie « La Ressource de Saint-Mandé », pour encourager le réemploi et la réparation des objets. Ce projet est porté par l'association Tous Ressources. S'il répond à un objectif de réduction des déchets, ce lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges favorise aussi les liens entre les habitants et agit pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

• Mise en place du tri à la source des bio-déchets en partenariat avec le Territoire. Distribution gratuite de bio-seaux mais aussi de composteurs domestiques et collectifs et installation de Points d'Apport Volontaire (PAV) accessibles 24h/24 pour l'apport des biodéchets.

ÉCO-GESTES

RÉDUCTION DES EMBALLAGES

- ☐ Je bois l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille.
- ☐ J'achète des produits à faible emballage plastique.
- ☐ Je favorise l'achat de produits réutilisables.
- ☐ Je mets un autocollant STOP PUB sur la boîte aux lettres.
- ☐ Je réalise mes propres produits ménagers.

TRI DES DÉCHETS

- ☐ Je respecte les règles de tri des déchets domestiques.
- ☐ J'utilise un compost issu des déchets organiques/ alimentaires et du jardin.
- ☐ Je dépose mes déchets électroniques auprès d'organismes adaptés.
- ☐ J'apporte mes objets encombrants en déchèterie.

ACHAT RESPONSABLE

- ☐ Je favorise l'achat d'objets électroniques reconditionnés.
- ☐ J'achète des objets/ vêtements d'occasion/ revalorisés.
- Je réduis le gaspillage alimentaire.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

"Serons-nous capables de choisir les éléments de la technologie qui améliorent la qualité de vie et d'éviter ceux qui la détériorent ?"

David Baltimore

JE M'INFORME

L'utilisation excessive ou la multiplication d'objets connectés chez soi, l'envoi d'un simple mail ou encore une simple recherche sur internet émettent des gaz à effet de serre et sont responsables du changement climatique.

Les trois principales sources de pollution numérique sont :

• La fabrication des équipements numériques.

• Les pratiques digitales des utilisateurs (recherches internet, réseaux sociaux, envoi et stockage de mails, streaming audio et vidéo, stockage des données).

• Les déchets numériques.

Le numérique engloutit près de 10% de la consommation mondiale d'électricité et cette consommation augmente chaque année.

LA VILLE S'ENGAGE

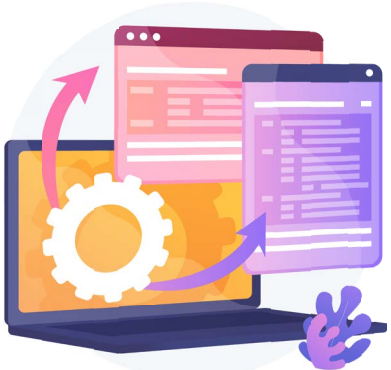

• Poursuite de la dématérialisation afin de simplifier les démarches administratives, de réduire les délais de traitement et d'améliorer la qualité du service offert aux administrés.

ÉCO-GESTES

- ☐ J'utilise la wifi plutôt que la 4G.
- ☐ Je favorise l'achat d'objets numériques reconditionnés.
- ☐ Je m'engage à garder mes appareils numériques plus de 2 ans..
- ☐ Je réduis mon utilisation d'objets connectés.
- ☐ Je regarde mes vidéos en basse définition.
- ☐ Je ferme les onglets inutilisés.
- ☐ J'éteins ma box internet la nuit.

AU JARDIN

Favoriser le retour de la biodiversité en ville

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ **88%** des Français possèdent un espace extérieur (terrasse, balcon ou jardin) et **6 français sur 10** un jardin.

Ce dernier peut constituer un lieu de loisir, un lieu de détente, un lieu où l'on cultive son potager, ou le tout réuni.

Mais si notre jardin est un espace agréable, la manière de s'en occuper peut avoir des impacts environnementaux et lui faire perdre de son charme.

En effet, nous avons parfois recours à des produits chimiques comme les produits phytosanitaires qui peuvent avoir de lourdes conséquences sur notre santé et notre jardin.

Remarque : Un produit phytosanitaire est un pesticide.
Il en existe plusieurs catégories :
- Les herbicides : lutter contre les mauvaises herbes.
- Les fongicides : combattre les maladies causées par des champignons ou par des organismes filamenteux parasites.
- Les insecticides : combattre les insectes ravageurs.

Ce qui représente plus de 66 600 tonnes de ces produits utilisés en France chaque année.

Remarque : La Loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires interdit à compter du 1er janvier 2022 l'utilisation et la détention de ces produits à usage non professionnel.

En tant que citoyens, nous pouvons tous contribuer à rendre nos jardins plus respectueux de l'environnement grâce à de nombreux éco-gestes.

LA VILLE S'ENGAGE

• La Ville s'engage à préserver la biodiversité du territoire. Elle privilégie les plantations mellifères.

• Installation d'un rucher-école (6 ruches) depuis 2009 en partenariat avec l'UNAF.

• La Ville est en Zéro produits phytosanitaires sur tous les espaces verts.

• Obtention de la troisième fleur au concours des villes et villages fleuris en 2023, signe de son engagement pour la qualité de vie pour tous.

• Obtention du Label Apicité (3 abeilles) pour sa démarche exemplaire dans ce domaine.

SNV

Tous Éco-responsables !

Une PME au service des collectivités et des particuliers

Voirie et réseaux divers
Résidentialisation
Aménagements urbains
Assainissement

Société Nouvelle Vallet
89, rue Laënnec 93110 Rosny-sous-Bois
Tél.: 01 48 77 70 77 - Email : contact@snv-tp.fr - www.snv-tp.fr

ÉCO-GESTES

- ☐ Je remplace les engrais et fertilisants par du compost.
- ☐ J'installe une mangeoire à oiseaux et une mare d'eau dans mon jardin.
- ☐ Je mets en place un système d'arrosage goutte à goutte.
- ☐ Je tonds ma pelouse à hauteur de 6 à 8 cm.
- ☐ Je pratique le paillage et réduis mon utilisation de produits chimiques.

JE COMPOSTE

- ☐ Je trie et je coupe les déchets pour faciliter la décomposition.
- ☐ Je respecte les bonnes proportions.
- ☐ Je mélange à chaque apport de matière.
- ☐ Je brasse et j'aère régulièrement les 30 premiers centimètres pour activer le travail et éviter les blocs compacts.

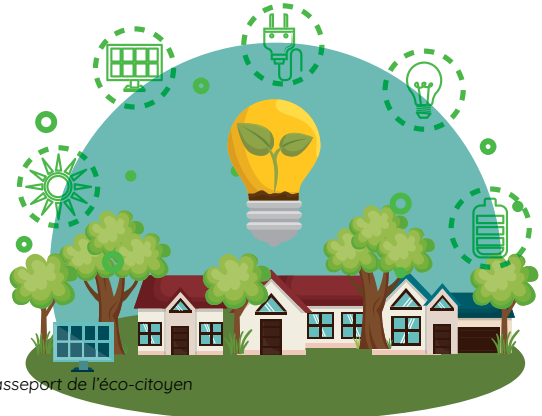

ÉLECTRICITÉ

Planifier des vacances éco-responsables

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le secteur résidentiel est le secteur le plus consommateur d'électricité en France devant l'industrie et l'énergie.

L'électricité est aujourd'hui présente dans toutes nos activités humaines, que ce soit pour l'éclairage, le chauffage, le téléphone, les transports, l'informatique, la santé, la cuisson etc...

La France fait à la fois partie des plus grands producteurs et consommateurs d'électricité d'Europe et du monde. Ceci est notamment dû au fait que les foyers français sont les plus équipés en chauffage électrique.

Selon le RTE (responsable du Réseau de Transport d'Electricité) la production d'électricité en France a triplé en 50 ans et se serait stabilisée depuis 2010. Elle représentait en 2017 525 TWh.

Sur ce volume, le mix énergétique français serait le suivant :

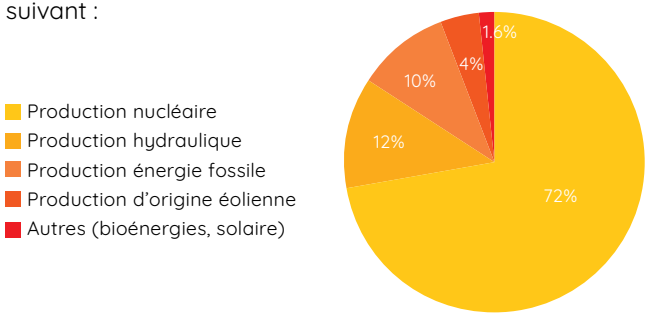

En tant que consommateur, nous pouvons à notre échelle contribuer à réduire cet impact grâce à de nombreux petits gestes du quotidien.

LA VILLE S'ENGAGE

• La Ville s'engage à réduire sa consommation énergétique.

• La Mairie a été lauréate du trophée des communes pour la rénovation énergétique en 2022. Ce résultat a été obtenu grâce à une planification ambitieuse de la rénovation thermique des bâtiments publics à l'aide d'un Plan Pluriannuel d'Investissement. Il prévoit un total de 4,017 M€ millions d'euros d'investissement entre 2021 et 2025.

• La Ville informe les Saint-Mandéens chaque année sur les aides financières disponibles lors d'une conférence dispensée par son partenaire l'Agence Locale Energie Climat (ALEC MVE).

• La Ville a adopté un plan de sobriété à l'hiver 2022. Des actions de ce plan ont été pérennisées comme la présence de référents sobriété parmi les agents pour diffuser la bonne information pour une utilisation plus sobre et plus durable des bâtiments publics.

ÉCO-GESTES

CHOISIR DES LOGEMENTS ÉCOLABÉLISÉS

- ☐ Je remplace ou modifie mon système de chauffage électrique défectueux.
- ☐ Je réduis l'achat et l'utilisation d'appareils connectés.
- ☐ Je souscris à une offre d'électricité verte.
- ☐ J'opte pour l'achat d'appareils numériques économes.

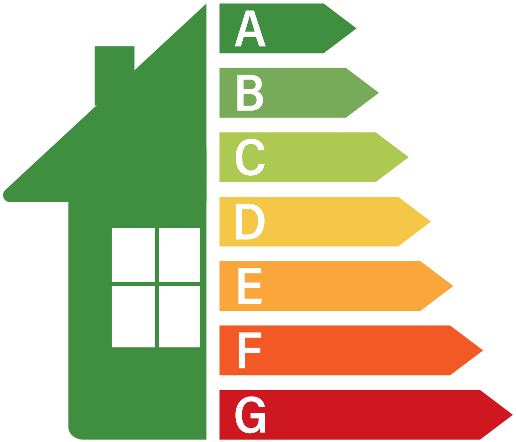

VINCI IMMOBILIER

Notre engagement :

Zéro Artificialisation Nette*
en France dès 2030.

Soit 20 ans d'avance sur les objectifs nationaux fixés par la loi climat et résilience.

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES, AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS URBAINS - RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY, RÉSIDENCES COLIVING BIKUBE
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT

www.vinci-immobilier.com

*ZAN // CRÉDIT PHOTO : ©Kreaction (Universeine) - ©Maison Edouard François (Nicolas Le Ray) - ©CDMC et Jeff Wang (Wood)

LE PLASTIQUE

Organiser des événements écoresponsables

JE M'INFORME

Le terme plastique est généralement utilisé pour décrire un large éventail de matériaux synthétiques ou semi synthétiques. Les matières premières utilisées pour produire les plastiques sont des produits naturels comme la cellulose, le charbon, le gaz naturel, le sel, et le pétrole brut.

Découvert au XIX^{ème} siècle, le plastique connaît un immense succès depuis les années 1950. A cette époque où émerge la société de consommation, les industriels ont recours au plastique qui permet de produire massivement des objets à moindre coût.

D'après un rapport de l'ONU publié en 2018, près de 9 milliards de tonnes de plastiques ont été produites depuis 1950 et affirme que 10 tonnes de plastique sont produites par seconde dans le monde. Cependant, le plastique a des conséquences désastreuses pour notre santé et pour l'environnement.

Le plastique a une durée de vie naturelle très longue. Par exemple, une bouteille en plastique prend entre 100 et 1000 ans pour se dégrader, un sac en plastique 450 ans, un briquet plastique 1 siècle etc...

Le problème est que les déchets plastiques polluent toute la planète. On en retrouve partout : au fond des océans, en forêt, dans les cours d'eau, sur les plages, dans les rues de nos villes etc.

Le plastique se fragmente, avec le temps et l'usure, pour devenir des confettis de quelques millimètres de largeur, nommés microplastiques. On retrouve deux tiers des déchets plastiques dans les océans. Cette pollution à un fort impact sur les écosystèmes de ce milieu.

De plus, les gaz à effet de serre issus du cycle de vie du plastique sont non négligeables. Rappelons que les plastiques sont fabriqués à plus de 90% à partir de la combustion des énergies fossiles et participent donc très nettement au dérèglement climatique.

LA VILLE S'ENGAGE

• Les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique ont été retirés des restaurants scolaires.

ÉCO-GESTES

- ☐ J'apporte un sac réutilisable pour faire mes courses.
- ☐ Je trie tous mes emballages plastiques et/ ou les réutilise.
- ☐ En courses j'évite d'acheter des produits surgelés.
- ☐ Je diminue mes commandes en ligne.

©Romain Caba Architecte

©Romain Caba Architecte

©Guégan Architectes

Guégan Architectes & Atelier Caba

Possédant un grand savoir-faire dans les **rénovations complètes d'appartements**, notre équipe de 8 personnes peut vous proposer un style parisien traditionnel ou une touche moderne pour remodeler vos espaces, rénover votre cuisine ou votre salle de bains, voire réimaginer tout votre logement, grâce à **nos décorateurs** et notre **réseau d'artisans qualifiés** à votre service.

Réalisation de **PPT, DTG et DPE d'immeubles**, certification **Coach Copro** et label matériaux bio-sourcés, obtention d'**aides jusqu'à 70%** pour études et travaux, compétences d'audit structure ou thermique.

Ravalements avec ou sans **isolation** thermique extérieure en **laine de bois** française, reprises structurelles sur **copropriétés de 3 à 300 lots**.

Réalisations d'**extension et surélévation** de maisons, constructions neuves ou encore **rénovation complète**, nous pouvons faire de votre habitation viellissante un nouveau lieu et vous permettre de concrétiser un nouveau projet plutôt que revendre pour acheter ailleurs.

Accompagnés de notre **ingénieur structure** et de notre **thermicien**, notre équipe est capable de vous proposer un pack pour un **projet sur-mesure au meilleur prix**.

Contact
donatien.guegan@yahoo.fr
caba.archi@gmail.com
06 60 52 45 47
06 81 77 27 93

28 Avenue du général de Gaulle, 94160 Saint-Mandé

Venez nous rencontrer!

RE 2020 · AFFILIÉ coach copro · Inscrit à l'Ordre des architectes

AU TRAVAIL

Chaque citoyen, au travail comme à la maison, peut réduire son impact environnemental par des gestes simples et quotidiens.

JE M'INFORME

En France, 13 millions de personnes travaillent dans des bureaux. L'empreinte environnementale engendrée par ces salariés n'est pas négligeable. En effet, en 30 ans, la consommation énergétique des bureaux aurait augmenté de 30%. Ceci est notamment dû à une mauvaise gestion du chauffage, utilisation de la climatisation, consommation de papier, mais à également une simple recherche internet.

Cependant, bien qu'importante, la pollution au travail ne concerne pas uniquement les salariés travaillant dans des bureaux. Les salariés de tous secteurs ont un impact sur leur environnement de travail, et ce également au niveau des déchets et de la consommation énergétique.

De plus, il faut savoir que pour une utilisation du numérique, soit environ 35h/ semaine en France, un salarié consomme environ 22 litres d'eau potable par jour.

La pollution engendrée par notre activité professionnelle englobe également le trajet domicile-travail.

LA VILLE S'ENGAGE

• La Mairie encourage de nouvelles pratiques économiques telles que le télétravail. Ce dernier est institutionnalisé depuis septembre 2022 dans les services où cela est possible.

• Par ailleurs, la Mairie a adopté une délibération sur le forfait mobilité durable pour les agents administratifs au Conseil Municipal du 7 février 2023. Le forfait mobilité durable est un dispositif financier de soutien aux agents pour leurs déplacements domicile-travail. Pouvant aller jusqu'à 300 euros par an et par agent, ce dernier incite les agents à se déplacer en véhicules non thermiques (vélo, trottinette ...) ou en covoiturage pour venir travailler.

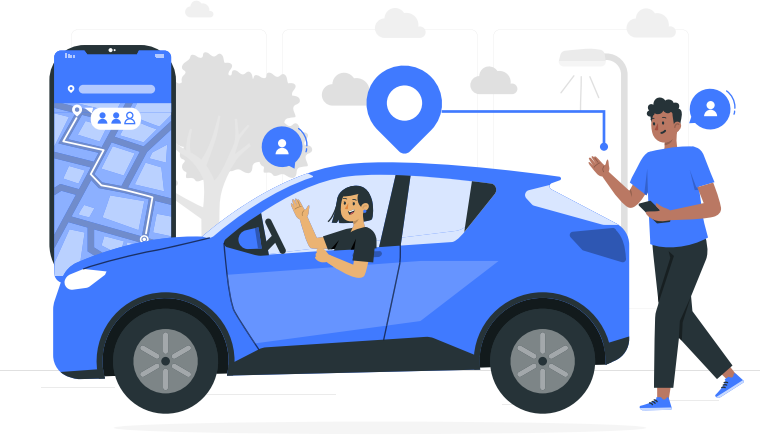

ÉCO-GESTES

TRAJET DOMICILE TRAVAIL

- ☐ Je marche/ utilise mon vélo pour me rendre sur mon lieu de travail, ou prends les transports en commun en cas de longue distance.
- ☐ Je pratique le covoiturage avec mes collègues.

RÉDUIRE SES DÉCHETS AU TRAVAIL

- ☐ J'imprime recto-verso, 2 feuilles sur 1 page, seulement les paragraphes ou parties nécessaires.
- ☐ J'utilise du papier recyclé.
- ☐ J'utilise les anciennes impressions en feuilles de brouillon.
- ☐ Je prépare mes repas à la maison.
- ☐ J'utilise de la vaisselle réutilisable aux distributeurs à boissons (gobelet réutilisable etc...).
- ☐ Je bois du café moulu ou en dosettes souples.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- ☐ J'éteins la lumière et l'écran de l'ordinateur.
- ☐ Je baisse le chauffage de mon bureau/ local de 20°C à 19°C.
- ☐ Je n'utilise la climatisation qu'en cas d'extrême nécessité.
- ☐ Je trie mes mails et limite leur envoi.

NOTES

NOTES

Éditeur :
Grand Paris Durable
info@grandparisdurable.org

Rédaction :
Mairie de Saint-Mandé
Lyna El Honsali
Directrice de la communication et
des relations publiques
01 49 57 74 03 | 06 01 21 71 00

Conception graphique :
Marine KRIEF | Graf&Co26
grafandco26@gmail.com

Crédits photos et illustrations :
Marine Krief, Istock
Toutes les photos et illustrations sont de droits reservés.
Imprimeur :
Estimprim, ZI la Craye, 25110 Autechaux

GRAND PARIS DURABLE.ORG

Pour toute précision ou information complémentaire,
contactez le service de la Ville :
01 49 57 78 00

Éco Responsable, ce passeport est imprimé sur du papier FSC.

SEPUR

EXPERT DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Sepur expert de la collecte, de la propreté urbaine, du tri, et de la valorisation de vos déchets, œuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie de nos territoires.

@Sepur @Groupe_Sepur

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

TRANSFORMER L'EXISTANT EN UN PROGRAMME D'EXCEPTION

L'INTEMPOREL À SAINT-MANDÉ

Architecte : Wilmotte & Associés

WWW.GROUPE-QUARTUS.COM